

Vietnam (RDV). En mars, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures se rendait en Indochine pour observer le travail de la CICS. Pendant ses visites à Saïgon, Vientiane et Hanoï, il a discuté des relations bilatérales avec les chefs de gouvernement des trois pays.

Le 31 juillet, le Canada et la République du Vietnam établissent des relations diplomatiques; en septembre, les relations diplomatiques étaient également établies avec la RDV.

Au Laos, en février, les parties laotiennes convinrent de cesser le feu et de procéder elles-mêmes à la surveillance de l'accord de paix. Après sept mois de négociations ininterrompues marquées de quelques violations seulement, les deux parties signaient en septembre un protocole précisant les modalités de l'implantation de l'accord général et prévoyant la participation de la Commission internationale de surveillance et de contrôle au Laos (CISC) créée par les Accords de Genève de 1962, dont le Canada est membre. Dès ce moment, le Canada préféra réserver sa position à ce sujet, attendant l'émission d'une invitation officielle à la CISC à surveiller l'implantation d'un accord dont il se doutait déjà qu'il était bien différent de celui qu'il avait la charge de surveiller en vertu des Accords de 1962. Cette invitation ne lui était pas encore parvenue à la fin de l'année 1973.

Par l'intermédiaire de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), on a accordé beaucoup d'importance aux besoins humanitaires et aux secours d'urgence, en particulier dans les domaines social et médical (réadaptation et santé publique). Au cours des dernières années, le Canada a fourni un apport de deux millions de dollars, par l'intermédiaire du Comité du Mékong, afin d'aider à la réalisation de la première étape du projet d'aménagement hydro-électrique de Nam Ngum au Laos, et il a offert de consacrer deux millions et demi à la seconde étape de ce projet. Il a fourni en outre deux millions de dollars pour le projet hydro-électrique de Prek Thnot au Cambodge. Le Canada a déclaré son intention de contribuer à part entière, lorsque la paix serait rétablie en Indochine, à la mise en œuvre de programmes spéciaux d'aide au relèvement de la région, programmes rendus nécessaires par les hostilités prolongées.

## Asie du Sud

Les relations du Canada avec l'Asie du Sud en 1973 se sont concentrées sur l'Inde et sur les changements graduels survenus dans les pays de la région après le bouleversement de 1971 et l'apparition du Bangladesh sur la scène internationale.

Le succès de la visite du premier ministre indien, Mme Indira Gandhi, venue au Canada à l'invitation du premier ministre, M. Trudeau, a fait progresser les relations amicales que le Canada entretient de longue date avec l'Inde. La visite de Mme Gandhi a permis d'entreprendre une revue générale des relations entre les deux pays. Après plus de deux décennies, celles-ci étaient passées d'une étroite coopération dans divers domaines des affaires internationales à une relation fondée principalement sur l'aide canadienne au développement. L'Inde devenant de plus en plus autonome, le moment où l'on pourrait envisager des rapports économiques plus équilibrés semblait se rapprocher.

Reconnaissant qu'il était souhaitable de transformer et d'élargir graduellement les relations bilatérales dans les domaines économique, culturel, scientifique et technique, les deux premiers ministres ont convenu que des hauts fonctionnaires des deux gouvernements se réuniraient pour examiner de plus près ces questions. Des consultations économiques eurent lieu à New Delhi en novembre et l'on y discuta de nombreuses questions d'ordre pratique.